

**Société Générale  
Effekten GmbH  
Francfort sur-le-Main**

Rapport de gestion et comptes annuels  
pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au  
31 décembre 2019<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> En cas d'ambiguïtés ou de divergences, l'original allemand prévaut toujours sur la présente traduction française.

**Société Générale Effekten GmbH  
Francfort-sur-le-Main**

**Rapport de gestion  
pour l'exercice 2019**

**A. Situation de la société**

La Société Générale Effekten GmbH est une filiale à 100% de la Société Générale S.A. Francfort, elle-même succursale de la Société Générale S.A., Paris. Elle a pour objet l'émission de warrants et de certificats qui sont vendus intégralement à la société mère Société Générale S.A., Paris, à la Société Générale Option Europe S.A., Paris, à la Société Générale, succursale de Madrid, ainsi qu'à inora LIFE Limited, Dublin. Toutes les contreparties sont des filiales à 100% de la Société Générale S.A. ou de la maison mère elle-même.

Un autre champ d'activité de la société est l'acquisition ainsi que la détention et la gestion de participations. Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la société a ainsi acheté pour la première fois des parts de la Société Générale Securities Services GmbH, Unterföhring, ainsi que de l'ALD Lease Finanz GmbH, Hambourg.

En raison de l'introduction du « passeport européen » avec lequel l'approbation des prospectus par l'autorité de surveillance compétente (Office fédéral allemand de surveillance des services financiers, BaFin) n'est désormais nécessaire qu'une seule fois, la société peut introduire (coter) ses produits sur différentes bourses de l'Union européenne (Madrid, Milan, Paris, Luxembourg, Londres, Stockholm, Helsinki, etc.). En cas de cotation sur une bourse d'un pays non membre de l'Union européenne, l'approbation relève de l'autorité de surveillance compétente du pays en question. En raison d'une restructuration interne ayant débuté mi-2016, la société a cessé son activité d'émission d'opérations nouvelles sur d'autres bourses européennes. Une cotation des émissions de la société sur un marché réglementé au sens de la Directive européenne sur les prospectus a déjà eu lieu dans le cadre de la reprise du secteur « Equity Markets & Commodities » (EMC) de Commerzbank en mars 2020. Les cotations dans des segments boursiers non réglementés, par exemple sur le second marché boursier en Allemagne, continuent à être prévues.

Après l'achat par les contreparties susmentionnées, les émissions sont placées dans un deuxième temps auprès d'acheteurs finals par la Société Générale S.A., Paris. Par conséquent, il n'en résulte aucune influence sur la situation économique de l'émettrice.

**B. Rapport économique**

**I. Conditions économiques générales et sectorielles**

La dynamique de croissance de l'économie mondiale s'est considérablement essoufflée, en particulier dans les économies avancées. La croissance s'est également ralentie dans les pays émergents. Le commerce mondial a régressé et l'industrie manufacturière a connu une évolution particulièrement faible. Le volume mondial des échanges s'est fortement tassé pendant trois trimestres d'affilée. La ventilation par régions montre que ce repli du volume des importations est notamment imputable à la Chine ainsi qu'aux autres pays émergents d'Asie. Cette situation s'est doublée, au deuxième trimestre de 2019, d'un net recul des autres économies avancées, parmi lesquelles le Royaume-Uni. Dans le même temps, la

croissance des autres régions s'est elle aussi quasiment immobilisée. Au vu de l'affaiblissement de la conjoncture ainsi que de la baisse des taux d'inflation et des attentes en la matière, la phase d'un léger resserrement de la politique monétaire qui commençait à se dessiner est désormais révolue. Ainsi, la banque centrale américaine (Fed) a à nouveau abaissé son taux directeur en juillet pour la première fois depuis 2009, après l'avoir peu à peu augmenté ces dernières années. En septembre, la Banque centrale européenne (BCE) a adopté un vaste ensemble de mesures d'assouplissement de la politique monétaire.

Par ailleurs, les incertitudes politiques font toujours planer une menace sur l'union monétaire dans la zone euro. Justement en raison du tassement de la conjoncture, l'endettement élevé et les problèmes structurels non résolus pourraient entraîner de nouveaux conflits politiques susceptibles à leur tour de compromettre la poursuite de l'évolution économique. En revanche, la consommation a poursuivi sa course positive. Comme ces dernières années, les plus importantes contributions à la croissance sont venues de la consommation des particuliers. La bonne tenue du marché du travail et la progression des revenus disponibles qui l'accompagne ont largement contribué à soutenir dans le passé la demande induite par la consommation.<sup>1</sup>

Face aux incertitudes liées à l'ampleur et à la durée de la pandémie de Covid-19, la société est actuellement en train d'analyser les scénarios possibles et leurs incidences sur les résultats.

Au vu de l'évolution de la crise sanitaire en liaison avec la Covid-19, la société est dans l'obligation de protéger toutes ses équipes et de leur apporter le meilleur soutien possible. Elle a adopté des mesures opérationnelles pour garantir la sécurité de son personnel tout en préservant la continuité des affaires et la qualité des processus.

Les collaborateurs ont la possibilité de pratiquer le télétravail. Dans les premières semaines de la crise, pratiquement tous ont travaillé depuis chez eux ou dans des équipes partagées. Tous les moyens de travail et toutes les connexions informatiques requises ont été mises à disposition. En outre, toutes les mesures ont été prises pour que la santé des employés travaillant au bureau ne soit pas menacée. Par ailleurs, la société mère organise régulièrement des conférences téléphoniques avec les chefs de département et diffuse régulièrement des informations par courrier électronique.

Les variations des paramètres de base (cours des actions et des devises, index, etc.) qui accompagnent l'évolution économique constituent un point d'ancrage pour les attentes des investisseurs et sont donc déterminantes pour la conception de produits d'émission dans le domaine des warrants et des certificats.

En ce qui concerne l'introduction de nouveaux produits durant l'exercice 2019 écoulé, la société a réagi rapidement à la volatilité des marchés en en émettant de nouveaux et en adaptant ceux qui existaient déjà.

## **II. Évolution des affaires**

L'objectif fixé pour l'exercice 2019 consistait à préserver la position de la société sur le marché allemand. Cet objectif a été atteint, puisque l'activité d'émission a légèrement progressé de 2% par rapport à l'exercice précédent.

---

<sup>1</sup> Conseil d'experts chargé de l'évaluation de l'évolution économique globale : expertise annuelle 2019/2020 ; Maîtriser les mutations structurelles, Wiesbaden, 06.11.2019

Au cours de l'exercice 2019, des produits de placement ont été émis pour un total de 64 571 produits (52 989 l'année précédente). Parmi les produits sans protection du capital, 30 043 produits ont été émis sur certificats bonus, 21 885 sur certificats discount, 12 403 sur prêts d'actions et 207 sur certificats express.

En outre, 364 978 produits à effet de levier ont été émis (366 081 l'année précédente). Outre 279 166 produits à knock-out, 85 324 produits ont été émis sur warrants et 488 sur certificats à facteurs parmi les produits sans knock-out.

Les nouvelles émissions de la société ont été opérées conformément à la planification de l'exercice dans des segments boursiers non réglementés en Allemagne.

Les filiales acquises en 2017 ont connu une évolution globalement positive, étant précisé qu'en regard aux parts de la Société Générale Securities Services GmbH, l'amortissement du prix d'achat de 515 KEUR à 1 EUR effectué l'année précédente a été conservé en raison des résultats futurs attendus.

L'évolution globale de l'exercice peut être considérée comme positive, compte tenu de l'extension de l'activité d'émission ainsi que de l'évolution des filiales, et correspond ainsi aux prévisions de l'année précédente.

### **III. Situation de l'actif, des résultats et situation financière**

#### **a) Situation de l'actif**

Le total du bilan a progressé de 363 millions d'euros par rapport à l'année précédente, pour atteindre désormais 6 529 millions d'euros. Cette hausse s'explique par l'accroissement du volume des émissions en 2019 par rapport à 2018.

Le bilan comporte pour l'essentiel les certificats émis (poste Dettes de certificats émis) ainsi que les opérations de couverture conclues dans ce contexte (poste Créances envers les entreprises liées découlant du placement de produits d'émissions) et les warrants émis (poste Autres dettes) et les opérations de couverture conclues dans ce contexte (poste Autres actifs). La valeur de ces postes du bilan varie en fonction du nombre et du montant nominal des titres émis ainsi que de leurs opérations de couverture.

La société a inscrit au bilan, sous Placements financiers, les parts détenues dans les entreprises liées des sociétés acquises au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (ALD Lease Finanz GmbH et Société Générale Securities Services GmbH).

Le capital social de la société s'élève toujours à 26 KEUR. En outre, la société dispose de bénéfices reportés d'un montant de 1 138 KEUR (1 138 KEUR l'année précédente). Ses capitaux propres sont restés inchangés par rapport à l'année précédente, étant donné qu'elle a conclu avec la Société Générale de Francfort un contrat de transfert de bénéfices au 1<sup>er</sup> janvier 2016, si bien que les bénéfices réalisés ou les pertes enregistrées sont respectivement transférés ou compensées par la Société Générale de Francfort.

Des créances existent envers la Société Générale de Francfort ainsi qu'envers la Société Générale S.A., Paris. Il existe en outre des créances envers ALD Lease Finanz GmbH découlant du contrat de transfert de bénéfices conclu le 26 septembre 2017 entre ALD Lease Finanz GmbH (société affiliée de groupe) et la Société Générale Effekten GmbH (société dominante). Il n'existe pas de risques de défaillance en dehors du groupe Société Générale.

Les dettes sont essentiellement dues à l'émission de certificats et de warrants ainsi qu'à un prêt obtenu de la Société Générale de Francfort pour l'achat, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, des filiales Société Générale Securities Services GmbH, Unterföhring ainsi que ALD Lease Finanz GmbH, Hambourg. Il existe par ailleurs des dettes découlant de la reprise de pertes du résultat de la Société Générale Securities Services GmbH, Unterföhring, sur la base d'un contrat de transfert de bénéfices conclu le 1<sup>er</sup> décembre 2017 entre la Société Générale Securities Services GmbH (société affiliée de groupe) et la Société Générale Effekten GmbH (société dominante).

La situation de l'actif au cours de l'exercice a été régulière.

#### b) Situation des résultats

Les produits de la vente des warrants et des certificats émis sont toujours identiques aux charges de l'achat des opérations de couverture correspondantes, si bien que la société ne réalise aucun bénéfice à partir de son activité d'émission. Les flux de paiement découlant de la résiliation de la relation de couverture ont été comptabilisés dans l'exercice 2019 sans impact sur le compte de résultat, conformément à la recommandation IDW RS HFA 35 ch. 86 de l'Institut allemand des experts-comptables (IDW).

Les fluctuations de change sont sans incidence sur le compte de résultat en raison de la couverture des risques de change.

Au vu de l'évolution économique persistante de la Société Générale Securities Services GmbH, l'amortissement des parts détenues dans la Société Générale Securities Services GmbH a été conservé à une valeur pour mémoire de 1 euro.

Les charges de personnel ainsi que les autres charges d'exploitation sont répercutées sur la Société Générale S.A., Paris, ainsi que sur la Société Générale S.A., succursale de Francfort, sur la base d'une réglementation « cost-plus ». Le recul des autres charges d'exploitation de 1 540 KEUR par rapport à l'exercice précédent est essentiellement dû à l'économie des frais boursiers lors du passage à la méthode Security Box, dans laquelle les frais boursiers ne sont encourus qu'à partir de la première vente.

Dans son compte de résultat, la société présente les produits venant du résultat d'ALD Lease Finanz GmbH en vertu d'un contrat de transfert de bénéfices, portés en compte en phase sur la base du contrat de transfert de bénéfices conclu par la société avec ALD Lease Finanz GmbH, ainsi que des charges découlant de la reprise de pertes de résultat de la Société Générale Securities Services GmbH, portées en compte en phase sur la base du contrat de transfert de bénéfices conclu par la société.

Les intérêts et charges assimilées reposent pour l'essentiel sur le paiement d'intérêts pour le prêt accordé en décembre 2016 par la Société Générale de Francfort en vue de l'acquisition des filiales.

En raison d'un contrat de transfert de bénéfices conclu avec la Société Générale de Francfort et prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la société n'affiche aucun bénéfice net ni aucune perte nette pour l'exercice au 31 décembre 2019.

La situation des résultats au cours de l'exercice a été régulière.

### c) Situation financière et de trésorerie

La nature et l'exécution des activités de la société sont conçues de manière à garantir une situation financière constamment équilibrée.

Les dettes découlant de l'émission de certificats et de warrants sont couvertes de manière générale par des instruments financiers présentant des échéances concordantes, libellés dans les mêmes devises et identiques en termes de risque de prix.

Les opérations ayant une incidence sur les flux financiers concernent les émissions et leurs opérations de couverture, le règlement des charges de personnel et des autres charges d'exploitation ainsi que leur répercussion sur la Société Générale S.A., Paris, ainsi que sur la Société Générale de Francfort.

En raison du remboursement intégral par la société mère de tous les frais supportés lors de l'émission, la société dispose de liquidités suffisantes et est en mesure d'honorer toutes ses obligations de paiement.

Le groupe souligne la solidité de son bilan (ratio CET1 de 13,2% au 31 décembre 2019, y compris la dissolution de la provision pour dividende 2019 à hauteur de 54 points de base), qui offre une réserve de l'ordre de 410 points de base au-dessus des exigences réglementaires et présente une position de liquidité affichant un ratio LCR de 150% à la fin février 2020.

À la date d'arrêté des comptes, le 31 décembre 2019, la société affichait une dette envers la Société Générale de Francfort pour un montant de 407 822 KEUR, qui est inscrite sous le poste Dettes envers les entreprises liées. Ce montant inclut un prêt contracté ainsi que les intérêts courus. À la date d'arrêté des comptes, le 31 décembre 2019, la société avait une créance envers la Société Générale de Francfort découlant des contrats « cost-plus » pour un montant de 559 KEUR ainsi qu'envers la Société Générale S.A. pour un montant de 590 KEUR.

Au titre des contrats de transfert de bénéfices existants, la société a des créances envers ALD Lease Finanz GmbH pour un montant de 51 702 KEUR ainsi que des dettes envers la Société Générale Securities Services GmbH pour un montant de 11 959 KEUR découlant de la reprise de pertes, et des dettes envers la Société Générale de Francfort pour un montant de 35 843 KEUR découlant du transfert de bénéfices.

La société peut recourir à une ligne de crédit accordée par la Société Générale S.A., succursale de Francfort, pour un montant de 10 000 KEUR. En outre, la Société Générale S.A., Paris, a promis à la société, par lettre d'intention en date du 30 avril 2015, de couvrir les risques d'illiquidité découlant de charges ainsi que des opérations d'émission.

La situation de trésorerie durant l'exercice a été régulière.

## **IV. Indicateurs de performance financiers / non financiers**

D'une part, la société a uniquement une fonction d'émission sans solvabilité propre et dont les produits proviennent de conventions « cost-plus » conclues avec la Société Générale S.A., Paris, ainsi qu'avec la Société Générale de Francfort. D'autre part, elle tire ses produits des parts détenues par la société. La gestion du véhicule d'émissions repose sur « l'engineering » de nouveaux produits et sur le placement ciblé de titres qui en découlent auprès des investisseurs (augmentation du taux de placement). La gestion des filiales est assurée sous leur responsabilité propre.

La gestion interne de la société est effectuée pour l'essentiel par les systèmes et les procédures de contrôle de la société mère. Dans un souci d'augmenter l'efficacité opérationnelle, la société mère adapte en permanence les systèmes et processus de contrôle existants et complète ce contrôle si besoin est. D'importantes améliorations dans l'exécution de la procédure d'émission ont conduit à des augmentations d'efficacité sans lesquelles l'accroissement du volume des émissions n'aurait pas été possible. En mai 2019, une nouvelle méthode d'émission a été introduite sur le marché allemand. Cette méthode dite « Security Box » passe dans un premier temps par une admission préalable de nouveaux produits par la société d'exécution et de conservation sur la base des documents du produit. En revanche, les opérations ne sont comptabilisées qu'après l'admission définitive des nouveaux produits au moment de la vente par la Société Générale S.A. Paris en tant que teneur de marché. Ces indications sont représentées dans le premier tableau de l'annexe, à la page 7. Le deuxième tableau, à la page 8 de l'annexe, contient par ailleurs les produits pour lesquels il existe une documentation complète (« final terms ») assortie d'un code international d'identification de titre ainsi qu'une admission préalable, mais qui n'ont fait l'objet d'aucune vente.

Fin 2019, il est apparu que la société entrait en ligne de compte en tant que « target issuer » pour une grande partie des produits du secteur EMC de la Commerzbank. Dès lors, les processus ont été analysés et adaptés aux évolutions imminentes (notamment l'extension de l'activité d'émission dans les pays scandinaves et d'Europe occidentale).

Toujours en 2019, une restructuration du système de contrôle interne a été entamée (voir point D).

Il n'existe pas d'autres indicateurs de performance non financiers pour la société.

## **C. Rapport sur l'évolution future de l'entreprise ainsi que sur ses opportunités et ses risques**

### **I. Évolution probable de l'entreprise (rapport prévisionnel)**

La propagation du coronavirus aura une incidence considérable sur la conjoncture en Allemagne. L'économie allemande est frappée au moment même où elle commençait à reprendre pied après le ralentissement de ces dernières années. Ainsi, les signes s'accumulaient que l'industrie allait reprendre pied et sortir peu à peu de la récession. Les dommages économiques concrets provoqués par le coronavirus sont encore impossibles à chiffrer pour l'instant. D'une part, ces incidences ne se reflètent pas encore dans les indicateurs avancés disponibles. D'autre part, la poursuite de l'évolution de la maladie reste incertaine, d'autant que les conséquences économiques dépendront pour une large part des mesures prises pour enrayer le virus. Une prévision du Kieler Institut für Weltwirtschaft (KIW) prend pour hypothèse que le coronavirus va surtout réduire l'activité économique au premier semestre, après quoi des effets de rattrapage sensibles se manifesteront. Dans ce scénario, l'évolution de la conjoncture au cours de cette année pourra prendre la forme d'une courbe en V marquée. Ce qui est d'ores et déjà prévisible, c'est que le commerce extérieur sera fortement atteint dans les mois qui viennent. Les échanges avec la Chine, mais également ceux avec les régions fortement touchées par le virus connaîtront un net recul. Dans ce contexte, des problèmes de livraison de biens intermédiaires pourraient entraîner de surcroît des reculs sensibles de la production. Mais la propagation du virus devrait également se faire sentir sur la conjoncture intérieure. Ainsi, les ménages privés se montreront sans doute réticents à pratiquer des activités de loisirs afin d'éviter toute contamination. Vu les incertitudes relatives à l'évolution de la maladie, les entreprises

reporteront sans doute leurs projets d'investissements. Pour autant que les principaux effets négatifs se limitent effectivement au premier semestre, les répercussions sur le taux de chômage devraient rester limitées.

La pandémie liée au coronavirus déclenche une grave récession en Allemagne. La performance économique connaîtra une contraction de 4,2% cette année. C'est ce qu'escomptent les principaux instituts de recherche économique dans une expertise parue au printemps. Pour l'année à venir, ils prédisent une reprise et une croissance de 5,8%.<sup>2</sup>

Globalement, toutefois, les risques baissiers l'emportent dans les prévisions et des scénarios nettement plus négatifs sont également envisageables en fonction de la poursuite de la pandémie.

En tant que l'un des deux plus grands marchés de warrants et de certificats au monde, l'Allemagne est au cœur de la stratégie de croissance du groupe Société Générale S.A., Paris.

La Direction s'attend à une nouvelle augmentation de l'activité d'émission.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, la société a repris une grande partie des produits flow du secteur EMC (Equity Markets & Commodities) de la Commerzbank. Ces produits seront désormais cotés non seulement en Allemagne, mais aussi dans les pays scandinaves et d'Europe occidentale.

Il est possible d'assurer cet objectif grâce à l'automatisation des processus d'émission entamée ces dernières années ainsi qu'aux extensions des capacités et à l'amélioration de l'efficacité qu'elle a permis. Dans un contexte de marché volatile, il convient de continuer à escompter un volume accru d'émissions ultérieures de turbo warrants accompagnées de violation des barrières.

Comme ces dernières années, une vaste gamme de warrants et de certificats sera également proposée en 2020.

Le développement durable n'est plus un sujet marginal depuis longtemps. L'intérêt pour les possibilités de placement qu'il offre ne cesse de croître. Dans le passé il manquait de normes uniformes et transparentes. L'idée-force des plans politiques actuels est de fixer des critères harmonisés. La société va tenir compte de cette tendance dans ses réflexions relatives à ses émissions.

Pour 2020 aussi, la société table sur une contribution au résultat émanant d'ALD Lease Finanz GmbH équivalant au montant de l'exercice 2019 ainsi que sur des charges découlant de la reprise des pertes du résultat de la Société Générale Securities Services GmbH pour un montant de quelque 12 millions d'euros au titre des contrats de transfert de bénéfices conclus. En fonction de la durée de la pandémie et de l'efficacité des prestations de soutien accordées par l'État, un écart négatif par rapport aux prévisions ci-après ne peut pas être exclu.

Compte tenu des intérêts échus pour les prêts contractés, pour un montant d'environ 3 millions d'euros, et des remboursements dus au titre des conventions « cost-plus », la société escompte donc un résultat d'environ 35 millions d'euros, avant transfert de bénéfices à la Société Générale de Francfort sur la base du contrat de transfert de bénéfices existant.

---

<sup>2</sup> Kieler Institut der Weltwirtschaft: Gemeinschaftsdiagnose 1/2020: Wirtschaft unter Schock; publication du 08.04.2020



Grâce à la ligne de crédit existant avec la Société Générale, succursale de Francfort, pour un montant de 10 millions d'euros, aucune pénurie de liquidités n'est attendue.

## **II. Rapport de risques**

La situation de la société sur le plan des risques est marquée par la structure transparente de ses activités ainsi que par son étroite intégration au sein du groupe Société Générale. La gestion des risques des opérations sur les warrants et les certificats tient compte du fait que tous les risques encourus sont assumés par la société mère dans le cadre d'une « garantie globale ».

Les risques susceptibles de survenir au cours de l'exercice 2019 étaient les suivants :

### Risques de contrepartie

La société n'est pas exposée à des risques de règlement étant donné que les paiements découlant de la vente des titres émis et de l'achat des opérations de couverture ainsi que les paiements liés à l'exercice des titres se compensent toujours mutuellement. Les créances découlant des opérations de sens contraire finalisées sont exclusivement dues par la Société Générale S.A., Paris. La solvabilité de cette dernière et de ses filiales est déterminante pour l'évaluation des risques de la société.

### Risques du marché

Tous les risques du marché découlant des warrants et des certificats émis sont entièrement couverts par des opérations de couverture conclues avec la Société Générale S.A., Paris. Par conséquent, la société n'est pas exposée à des risques de variation des prix ni à des risques de change, pas plus qu'à des risques de variation des taux d'intérêt.

### Risques d'illiquidité

La surveillance quotidienne des flux de paiement ainsi que l'étroite concertation avec les services de back-office de la Société Générale S.A., Paris, garantissent que la société est à tout moment en mesure d'honorer ses obligations de paiement. Compte tenu de l'intégration au sein du groupe Société Générale, de la couverture des émissions par des opérations directes en sens contraire avec la Société Générale S.A., Paris, ainsi que des conventions « cost-plus » existantes en liaison avec les frais d'émission et de gestion, aucun risque d'illiquidité n'est relevé actuellement.

### Risques opérationnels

Pour la surveillance et le contrôle des risques opérationnels, la Société Générale S.A., Paris, a développé des processus et des systèmes qui sont appliqués par la Société Générale Effekten GmbH. Ceux-ci reposent essentiellement sur le principe de la surveillance permanente. Les processus sont documentés dans des applications spécialement prévues à cet effet et sont évalués d'après des critères prédéfinis afin d'exclure des pertes découlant de risques opérationnels. Cela inclut notamment les mesures prises dans le cadre du plan de continuité des activités (PCA) pour maintenir le déroulement parfait des affaires en cas de perturbation des infrastructures.

Les processus externalisés dans les centres de services de Bangalore et de Bucarest sont soumis aux mêmes règles et aux mêmes principes que ceux valables pour la Société Générale Effekten GmbH. Le respect des processus prédéfinis est garanti par le biais de comités standardisés et d'indicateurs clés de processus (« key process indicators (KPI) »).

Grâce aux mesures et aux processus décrits, il a été possible de garantir que la société ne soit exposée, au cours de l'exercice 2019, à aucun risque opérationnel, notamment dans les domaines suivants :

- déclarations prudentielles
- risques liés aux technologies de l'information
- risques d'externalisation
- risques de fraude

Aucune variation essentielle des risques n'a été constatée par rapport à l'année précédente. Actuellement, aucun risque ne semble susceptible de compromettre la poursuite de l'activité de la société.

La présentation de la conception de nouveaux produits décrite dans le rapport d'opportunités ne révèle ni risques existants ni nouveaux risques.

Les relations de couverture entre les certificats et warrants émis ou les opérations de sens contraire sont toujours représentées de manière totalement symétrique.

### **III. Rapport d'opportunités**

Les conséquences de la pandémie de coronavirus ne sont pas encore reflétées dans les données relatives à l'économie réelle, mais dès à présent, les premières prévisions négatives sont en discussion. Les répercussions du confinement mondial sont difficiles à apprécier. Pour l'instant, les hypothèses tournent autour d'un recul du PIB de l'ordre de 2% par mois. Si les circonstances restaient inchangées, le PIB se replierait de 12% dans les 6 prochains mois. D'importantes pertes de chiffres d'affaires sont déjà enregistrées dans le secteur du tourisme (compagnies aériennes, établissements d'hôtellerie et de restauration) ainsi que dans le commerce de détail. L'ampleur de la récession dépendra aussi du succès des programmes publics de soutien et d'investissement tels que ceux déjà adoptés par le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne.

La société a conçu une stratégie d'entreprise destinée à identifier suffisamment tôt les opportunités qui s'offrent à elle, à les évaluer en utilisant son système de gestion des risques ou l'estimation des ressources ainsi qu'à les exploiter en prenant des mesures appropriées pour sa réussite. En raison de l'activité de la société en tant que véhicule d'émission au sein du groupe Société Générale S.A., Paris, qui couvre tous les risques par des opérations de couverture, un « new product committee » (NPC) chargé de la conception de nouveaux produits a été mis en place au niveau de la Société Générale S.A., Paris. Tous les services impliqués dans le processus d'émission y soumettent leurs exigences et les allocations de ressources demandées.

L'examen prend en compte tous les facteurs pertinents pour la société, tels que les marchés, la situation concurrentielle, l'orientation stratégique, l'organisation existante, le personnel, le potentiel technique du back-office en matière d'exécution ainsi que les volumes traités.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, la société a repris une grande partie des affaires du secteur « Equity Markets & Commodities » (EMC) de la Commerzbank. Il s'agit essentiellement du domaine

Flow avec les types de produits similaires actuels. Les activités d'émission dans les pays scandinaves et d'Europe occidentale seront étendues. Le total du bilan augmentera d'environ 2 milliards d'euros ou de quelque 50 000 produits par suite de cette migration.

La Direction s'attend à une nouvelle augmentation de l'activité.

Les risques de l'exercice 2020 seront analysés dans le cadre de la reprise susmentionnée et leur gestion sera adaptée en conséquence.

#### **D. Systèmes de contrôle interne et de gestion des risques pour le processus de présentation des comptes**

Le groupe Société Générale est soumis à la surveillance de l'Autorité française de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) ainsi que, depuis le 4 novembre 2014, à celle de la Banque centrale européenne. Il est en outre soumis aux dispositions de la réglementation bancaire française qui prescrit un standard minimum pour chacune des unités du groupe.

Dans la mesure où les réglementations légales locales applicables prévoient des dispositions plus rigoureuses que les lois françaises, ce sont ces dispositions plus sévères qui s'appliquent.

Le système de contrôle interne (SCI) repose sur le modèle des trois lignes de défense (Three Lines of Defence model).

#### **PREMIÈRE LIGNE DE DÉFENSE**

La première ligne de défense (LOD1) est constituée par le niveau des unités commerciales (BU) et des unités de soutien (SU). Celles-ci contractent des risques et assument la responsabilité directe de la poursuite de l'exploitation au niveau opérationnel. Les BU et les SU (y compris les unités stratégiques du groupe (Group SU) pour leurs propres activités) assument la responsabilité principale de l'évaluation des risques, des mesures de contrôle et de surveillance à l'intérieur du domaine qui les concerne ainsi que de la réalisation permanente des contrôles du premier niveau conformément aux normes, standards et procédures définis à la deuxième ligne de défense. La première ligne de défense fait appel aux procédures et aux systèmes de contrôle appropriés pour garantir l'identification des risques, leur analyse, leur mesure, leur contrôle et leur réduction compte tenu de la propension au risque du groupe et dans le respect de toutes les exigences externes et internes applicables aux activités commerciales concernées. Dans ce but, la direction des BU et des SU ou la direction compétente pour les processus commerciaux prend, autant que nécessaire, les mesures suivantes :

- affectation des ressources requises et suffisantes pour la réalisation des contrôles du premier niveau ;
- fixation des processus de contrôle normatifs du premier niveau (LOD1) afin de garantir la réalisation des objectifs de contrôle dans un rapport approprié avec la propension au risque ;
- garantie de l'établissement, de la mise en œuvre et de la surveillance des contrôles du premier niveau ;
- surveillance de la qualité d'exécution ainsi que de l'adéquation des résultats rapportés ;

- vérification régulière de l'adéquation des contrôles et application des changements nécessaires, notamment en cas de modification des activités commerciales et des risques y afférents en raison de nouvelles dispositions légales ;
- validation trimestrielle des mesures de contrôle au niveau du management ;
- communication du résultat des contrôles.

Par ailleurs, il incombe à la gestion opérationnelle de donner à tous les employés qui en dépendent les informations et les formations appropriées relatives à leurs compétences en matière de gestion et de contrôle des risques.

## **DEUXIÈME LIGNE DE DÉFENSE**

Les unités chargées du risque, de la conformité et des finances constituent la deuxième ligne de défense (LOD2) et sont responsables de l'identification, de l'évaluation, de l'analyse, de la mesure, de la surveillance et de la gestion de tous les risques ainsi que des comptes rendus corrects incluant une mise à disposition d'un récapitulatif des risques par les unités du groupe concernées. Cela comprend la fixation de normes, standards et procédures appropriés compte tenu du cadre opérationnel des risques ainsi que la mise à disposition d'indicateurs essentiels et d'analyses destinés à la surveillance générale des risques. Par ailleurs, elles sont responsables de l'évaluation du profil de risque du groupe et de l'efficacité du cadre opérationnel des risques au niveau des BU et des SU. Les trois SU surveillent et accompagnent la mise en œuvre des mesures de gestion des risques par les BU afin de veiller à l'adéquation et à l'efficacité des processus et des contrôles au niveau de la première ligne de défense. Grâce aux activités de contrôle permanentes du deuxième niveau, elles garantissent l'adéquation, la performance et l'efficacité des contrôles permanents au premier niveau.

Dans ce contexte, les trois SU stratégiques assument les fonctions suivantes dans les domaines de risque qui leur sont attribués :

- fonction de contrôle à l'échelle du groupe
- activités de contrôle permanentes de deuxième niveau.

Au sein du département des finances (DFIN), la fonction de contrôle à l'échelle du groupe est répartie sur plusieurs sous-départements en fonction du processus concerné. Les compétences de chaque secteur (« process owners ») figurent dans la liste ci-après :

- Le secteur Comptabilité est compétent pour les processus en lien avec la production d'informations venant de la comptabilité.
- Le secteur Réglementation est compétent pour les processus en lien avec la production d'informations réglementaires ou prudentielles.
- Le secteur ALM est compétent pour les processus en lien avec la gestion des risques structurels.
- Le secteur Funding and Treasury est compétent pour les processus en liaison avec la gestion du financement et des liquidités.
- Le secteur Gestion financière est compétent pour les processus en liaison avec l'établissement de rapports et d'indicateurs de management ainsi que pour la gestion financière.
- Le secteur Communication financière est compétent pour les processus en lien avec la communication financière.
- Le secteur Vendor Payments est compétent pour les processus en lien avec le paiement des frais généraux et des fournisseurs.

## **TROISIÈME LIGNE DE DÉFENSE**

Au sein de la Société Générale S.A., Paris, les équipes de contrôle de deuxième niveau font rapport aux Group SU compétentes. La fonction de contrôle pour les risques structurels au deuxième niveau incombe donc à la fonction de gestion des risques ou à la fonction de gestion financière (DFIN) sous la surveillance de la Risk Division.

Dans le cadre de la troisième ligne de défense, toutes les activités, toutes les opérations et tous les processus au niveau du groupe, sans exception, peuvent être soumis à un contrôle réalisé par les départements General Inspection ou Internal Audit (LOD3). Ceux-ci sont en outre habilités à contrôler les activités du groupe dans les pays qui ne présentent aucun siège du groupe. L'externalisation de prestations est soumise à des contrôles réalisés par les départements General Inspection ou Internal Audit sous la houlette du General Inspections Committee (CIIG), ce qui signifie que plusieurs sociétés du groupe peuvent commanditer un seul et même contrôle d'un prestataire mandaté conjointement par elles.

## **PERMANENT CONTROL ACTIVITÉS DE CONTRÔLE PERMANENTES DU PREMIER NIVEAU**

La réalisation des activités de contrôle permanentes du premier niveau est assurée au sein des BU dans le cadre des activités opérationnelles. Celles-ci garantissent la sécurité et la qualité des transactions et des activités opérationnelles. Ces activités de contrôle incluent toute une série de mesures permanentes qui assurent au niveau opérationnel le respect des prescriptions ainsi que des exigences de validation et de sécurité des transactions.

Les activités de contrôle permanentes incluent les points suivants :

- Systèmes de prévention des risques : ces mesures de contrôle ont lieu de manière régulière et continue ou passent par des processus automatisés dans le contexte de l'exécution des affaires. Cela inclut un plan-cadre de gestion des risques, c'est-à-dire des règles et des contrôles de sécurité (y compris automatisés) dans le cadre de l'exécution des affaires ou des contrôles dans le cadre des processus opérationnels.
- Activités de contrôle assurées par le management : les supérieurs hiérarchiques veillent au contrôle du bon fonctionnement de tous les systèmes relevant de leur domaine de responsabilité. Dans ce cadre, les procédures formelles réalisées régulièrement garantissent le respect des prescriptions et des procédures par le personnel ainsi que la réalisation efficace des contrôles de premier niveau. Les activités de contrôle des supérieurs hiérarchiques consistent essentiellement en adaptations des contrôles essentiels découlant des contrôles normatifs standard.

Les responsables de secteurs utilisent des contrôles réalisés par des équipes spéciales, par ex. (i) lors de processus sensibles nécessitant des contrôles plus rigoureux ou standardisés, ou pour éviter les auto-contrôles (par ex. la conclusion de relations avec des clients du secteur de la clientèle privée), et/ou (ii) dans la mesure où le regroupement d'activités de contrôle entraîne une augmentation de la productivité.

## **ACTIVITÉS DE CONTRÔLE PERMANENTES DU DEUXIÈME NIVEAU**

Les activités de contrôle permanentes du deuxième niveau sont des mesures de la deuxième ligne de défense. Ainsi, la direction opérationnelle assume la responsabilité de l'évaluation et de la gestion des risques ainsi que de la sécurité opérationnelle et utilise notamment à cette fin les standards prescrits ainsi que les procédures, méthodes et

contrôles définis. La réalisation des activités de contrôle permanentes du deuxième niveau est assurée par des équipes intervenant indépendamment des équipes opérationnelles.

Au niveau du groupe, les activités de contrôle permanentes sont réalisées par des équipes qui font rapport aux Group SU composant la deuxième ligne de défense pour les trois fonctions suivantes :

- Finances : les activités de contrôle permanentes du deuxième niveau concernent la qualité de la comptabilité, les informations réglementaires ou prudentielles ainsi que les informations financières et les affaires fiscales, à l'exception des risques d'évasion fiscale (FATCA – Foreign Account Tax Compliance Act und CRS – Common Reporting Standard).
- Conformité : les activités de contrôle permanentes du deuxième niveau concernent les contrôles de conformité et incluent les contrôles juridiques ainsi que ceux en liaison avec les risques d'évasion fiscale.
- Risque : les activités de contrôle permanentes de deuxième niveau concernent les risques de crédit et de marché ainsi que les risques structurels tels que le risque d'illiquidité et les risques opérationnels. Les risques opérationnels comprennent notamment les risques dans le cadre du cœur de métier (notamment actes frauduleux) et les risques d'acquisition, de communication, d'actifs ou de personnel ainsi que les risques des processus et systèmes informatiques.

Francfort-sur-le-Main, le 30 avril 2020

La Direction

Société Générale Effekten GmbH

\_\_\_\_\_  
Françoise Esnouf

\_\_\_\_\_  
Helmut Höfer

\_\_\_\_\_  
Nurten Erdogan

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE EFFEKTEN GMBH, FRANCFORT-SUR-LE-MAIN

BILAN au 31.12.2019

<u>ACTIF</u>	31.12.2019 EUR	31.12.2018 EUR	<u>PASSIF</u>	31.12.2019 EUR	31.12.2018 EUR
<b>A. ACTIF IMMOBILISÉ</b>			<b>A. CAPITAUX PROPRES</b>		
Placements financiers			I. Capital souscrit	25.564,59	25.564,59
Participations aux entreprises liées	406.708.441,30	406.708.441,30	II. Report de bénéfice	1.137.724,99	1.137.724,99
<b>B. ACTIF CIRCULANT</b>			III. Bénéfice net/perte nette de l'exercice	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
Créances et autres actifs				1.163.289,58	1.163.289,58
1. Créances envers les entreprises liées			<b>B. PROVISIONS</b>		
a) découlant du placement de produits sur opérations d'émission	4.063.138.910,81	3.867.700.993,85	I. Provisions pour retraites et obligations similaires	415.805,84	377.388,97
- dont celles à échéance résiduelle de plus d'un an:			II. Autres provisions	<u>1.196.550,39</u>	<u>318.440,00</u>
EUR 2.835.822.942,46				1.612.356,23	695.828,97
(année précédente: EUR 2.667.740.229,95)			<b>C. DETTES</b>		
b) Autres créances	52.851.360,65	65.678.496,13	I. Dettes de certificats émis	4.063.138.911,29	3.867.700.994,63
- dont celles à échéance résiduelle de plus d'un an:			- dont celles à échéance résiduelle de moins d'un an:		
EUR 0,00 (année précédente: EUR 0,00)			EUR 1.227.315.968,42 (année précédente: EUR 1.199.960.764,68)		
2. Autres actifs	965.906.741,16	1.195.779.566,04	- dont celles envers les entreprises liées:		
- dont ceux à échéance résiduelle de plus d'un an:			EUR 4.063.138.911,29 (année précédente: EUR 3.867.700.994,63)		
EUR 867.818.237,54 (année précédente: EUR 980.175.256,91)			II. Dettes fournisseurs	80.340,72	138.353,53
- dont ceux envers les entreprises liées			- dont celles à échéance résiduelle de moins d'un an:		
EUR 965.663.666,94 (année précédente: EUR 1.195.771.545,15)			EUR 80.340,72 (année précédente: EUR 138.353,53)		
	<u>5.081.897.012,62</u>	<u>5.129.159.056,02</u>	III. Dettes envers les entreprises liées	456.915.487,04	470.397.485,46
<b>C. ACTIF FIDUCIAIRE</b>			- dont celles à échéance résiduelle de moins d'un an:		
Créances	1.040.403.549,92	630.281.009,49	EUR 39.607.786,88 (année précédente: EUR 63.174.391,59)		
- dont celles à échéance résiduelle de plus d'un an:			IV. Autres dettes	965.695.069,06	1.195.771.545,15
EUR 725.420.110,76 (année précédente: EUR 425.998.677,01)			- dont celles à échéance résiduelle de moins d'un an:		
- dont celles envers les entreprises liées			EUR 172.533.282,40 (année précédente: EUR 215.596.288,24)		
EUR 1.040.403.549,92 (année précédente: EUR 630.281.009,49)			- dont celles envers les entreprises liées		
			EUR 965.663.666,94 (année précédente: EUR 1.195.771.545,15)		
				<u>5.485.829.808,11</u>	<u>5.534.008.378,77</u>
			<b>D. DETTES FIDUCIAIRES</b>		
			- dont celles à échéance résiduelle de moins d'un an:	1.040.403.549,92	630.281.009,49
			EUR 314.983.439,16 (année précédente: EUR 204.282.332,48)		
			- dont celles envers les entreprises liées:		
			EUR 1.040.403.549,92 (année précédente: EUR 630.281.009,49)		
	<u>6.529.009.003,84</u>	<u>6.166.148.506,81</u>		<u>6.529.009.003,84</u>	<u>6.166.148.506,81</u>

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE EFFEKTEN GMBH

FRANCFORT-SUR-LE-MAIN

COMPTE DE RÉSULTAT

POUR LA PÉRIODE DU 1ER JANVIER 2019 AU 31 DÉCEMBRE 2019

	1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 EUR	1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 EUR
1. Produits du marché à options	-	2.885.543.120,93
2. Charge du marché à options	-	2.885.543.120,93
3. Produits du marché à certificats	-	1.171.520.716,73
4. Charges du marché à certificats	-	1.171.520.716,72
5. Chiffre d'affaires	3.971.449,53	3.988.533,85
dont Société Générale S.A., Paris	1.603.371,69	2.194.014,02
dont Société Générale Francfort	2.368.077,68	1.794.519,83
6. Autres produits d'exploitation	6.296,19	2.003.439,33
7. Charges de personnel		
a) Salaires et traitements	330.627,62	228.456,80
b) Charges sociales et charges de retraite et de prévoyance	104.700,36	110.645,59
dont charges de retraite EUR 43.013 (année précédente: EUR 65.853)		
8. Autres charges d'exploitation	3.494.697,48	5.034.601,94
9. Produits des participations	-	-
- dont ceux découlant des entreprises liées: EUR 0 (année précédente: EUR 0)		
10. Produits réalisés sur la base d'un contrat de transfert de bénéfices	51.701.638,77	64.326.158,08
11. Autres intérêts et produits assimilés	411,04	171,74
- dont ceux découlant des entreprises liées: EUR 411,04 (année précédente: EUR 170,46)		
12. Amortissements sur les placements financiers et les titres de l'actif circulant	-	-
- dont ceux sur les entreprises liées: EUR 0 (année précédente: EUR 0)		
13. Charges sur les reprises de pertes	11.959.449,40	12.304.455,16
14. Intérêts et charges assimilées	3.947.663,61	3.275.269,18
- dont ceux dus aux entreprises liées: EUR 3.947.663,61 (année précédente: EUR 3.275.269,18)		
- dont intérêts négatifs EUR 1.689,00 (année précédente: EUR 3.419,13)		
15. Résultat après impôts	35.842.657,06	49.364.874,34
16. Bénéfices distribués sur la base d'un contrat de transfert de bénéfices	35.842.657,06	49.364.874,34
17. Bénéfice net de l'exercice/perte nette de l'exercice	<u>0,00</u>	<u>(0,00)</u>



**Société Générale Effekten GmbH  
Francfort-sur-le-Main**

**Annexe  
pour l'exercice 2019**

**Explications relatives aux comptes annuels au 31 décembre 2019 et autres indications**

Les comptes annuels de la Société Générale Effekten GmbH au 31 décembre 2019 ont été établis conformément aux règles de présentation des comptes du Code de commerce allemand (Handelsgesetzbuch, HGB) et aux dispositions complémentaires de la loi allemande sur les sociétés à responsabilité limitée (GmbHG), dans le respect des principes d'une comptabilité régulière.

La société a son siège à Francfort-sur-le-Main. Elle est enregistrée au tribunal d'instance (Amtsgericht) de Francfort-sur-le-Main sous le numéro de registre du commerce HRB 32283.

En vue d'améliorer la clarté et la transparence, la désignation de certains postes des comptes annuels a été adaptée à l'activité commerciale de la société ou ajoutée, ce qui entraîne une représentation divergente de la structure prévue à l'art. 266, al. 2 et 3 HGB.

**Contrats de transfert de bénéfices**

Par signature en date du 7 septembre 2016, la Société Générale Effekten GmbH (société affiliée de groupe) a conclu avec la succursale de Francfort de la Société Générale S.A., Francfort-sur-le-Main (société dominante) un contrat de transfert de bénéfices d'une durée indéterminée, entrant en vigueur rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Par signature en date du 26 septembre 2017, la société ALD Lease Finanz GmbH, Hambourg, (société affiliée de groupe) a conclu avec la Société Générale Effekten GmbH (société dominante) un contrat de transfert de bénéfices d'une durée indéterminée entrant en vigueur rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Par signature en date du 1<sup>er</sup> décembre 2017, la Société Générale Securities Services GmbH, Unterföhring, (société affiliée de groupe) a conclu avec la Société Générale Effekten GmbH (société dominante) un contrat de transfert de bénéfices d'une durée indéterminée, entrant en vigueur rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**1. Principes d'établissement du bilan et d'évaluation des comptes annuels**

Pour l'essentiel, les méthodes d'établissement du bilan et d'évaluation déterminantes utilisées pour établir les comptes annuels sont restées inchangées et sont indiquées ci-après.

Conformément à l'art. 271, al. 2 HGB, les entreprises qui doivent être intégrées aux comptes consolidés d'une société mère en tant que sociétés mères ou sociétés filles (art. 290) selon les principes de la consolidation intégrale sont inscrites au bilan en tant que parts détenues dans des entreprises liées. Celles-ci sont inscrites au bilan aux coûts amortis. Les amortissements sont effectués pour une diminution de valeur prévue comme durable conformément à l'art. 253, al. 3 HGB.

Les créances sont inscrites à leur montant nominal, plus les intérêts régularisés. Les dettes non couvertes par des opérations de couverture sont inscrites au montant de leur règlement, plus les intérêts échus.

Le calcul des impôts différés repose sur des différences temporaires entre les postes du bilan considérés d'après les principes du droit commercial et du droit fiscal conformément à l'art. 274 HGB. Étant donné que la Société Générale Effekten GmbH, en tant que société affiliée de groupe, se trouve depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 dans un rapport d'affiliation fiscale sur le plan de l'impôt sur les bénéfices avec la succursale de Francfort de la Société Générale, les impôts différés sont inscrits au bilan exclusivement au niveau de la société dominante.

Les provisions pour retraites ont été évaluées au montant de règlement s'imposant sur la base d'une appréciation commerciale raisonnable (art. 253 I 2 HGB) d'après des principes actuariels et en tenant compte des tableaux de référence 2019 G du professeur Klaus Heubeck. Une période résiduelle de 15 ans a été prise comme hypothèse à titre forfaitaire pour le taux d'actualisation et est actualisée au taux moyen du marché sur ces dix dernières années, calculé au jour de référence, de 2,71% (exercice précédent : taux moyen du marché des dix dernières années 3,21%) (art. 253 II 2 HGB). L'actualisation s'appuie sur les taux adaptés aux délais de la Deutsche Bundesbank.

La méthode d'évaluation actuarielle utilisée est celle des unités de crédit projetée. Pour le calcul des provisions pour retraites, les paramètres retenus ont été un taux calculé, une dynamique des salaires de 2,30% (année précédente : 2,70%) ainsi qu'une dynamique des retraites de 1,30% (année précédente : 1,70%). Les effets découlant des variations des taux d'intérêt sont inscrits dans le résultat d'exploitation. La différence entre le montant des provisions fixées pour les retraites après actualisation au taux moyen du marché des dix derniers exercices et le montant de la provision découlant de l'actualisation au taux moyen du marché des sept derniers exercices s'élève à 74 546 EUR et est soumise à une interdiction de distribution sous forme de dividendes conformément à l'art. 253, al. 6 HGB, sans être pour autant interdite de distribution.

Les autres provisions tiennent compte de tous les risques identifiables ainsi que des engagements incertains. Elles sont inscrites au passif au montant d'exécution nécessaire sur la base d'une appréciation commerciale raisonnable conformément à l'art. 253, al. 1 HGB. Les provisions d'une échéance supérieure à un an sont actualisées conformément à l'art. 253, al. 2 HGB. Au jour de clôture du bilan, il n'existait aucune provision présentant une telle échéance.

Les primes d'options sont inscrites au poste Autres actifs ou Autres dettes jusqu'à l'exercice ou à l'expiration.

Les certificats émis sont inscrits, jusqu'à l'échéance, au poste Dettes de certificats émis. Ils sont couverts par des opérations de couverture en sens contraire qui figurent au poste Créances envers les entreprises liées.

Le volume des warrants et des certificats émis au jour d'arrêté du bilan est entièrement couvert contre les variations des cours du marché par des opérations de couverture présentant une même échéance, une même devise et des risques de prix identiques, conclues avec l'associée unique Société Générale S.A., Paris.

Les dettes découlant des certificats et warrants émis ainsi que les opérations de couverture inscrites aux postes Créances et Autres actifs ont été regroupées en unités d'évaluation et inscrites à l'actif aux coûts d'acquisition ou au passif à hauteur du produit de l'émission. Il s'agit en l'occurrence de micro-couvertures parfaites. Il n'est pas procédé à une évaluation bilancielle consécutive au sens de l'art. 254 HGB suite à la qualification en tant qu'unité

d'évaluation. Autrement dit, les variations de valeur qui se compensent ne sont pas inscrites au bilan par l'application, dans ce contexte, de la méthode dite « net hedge presentation method » (art. 285 n°19b et c HGB ainsi qu'art. 285 n°23a et b HGB). Les flux de paiement découlant de la cessation de la relation de couverture ont été inscrits conformément à la recommandation IDW RS HFA 35 ch. 86 de l'Institut allemand des experts-comptables (Institut der Wirtschaftsprüfer, IDW) sans toucher le compte de résultat. Des dotations aux provisions pour créances et autres actifs n'ont pas été nécessaires.

Les dettes non regroupées en unités d'évaluation sont inscrites au passif au montant de leur règlement. Il s'agit en l'occurrence des postes « Dettes fournisseurs » et « Dettes auprès des entreprises liées ». Les postes correspondants dans le compte de résultat s'intitulent « Autres charges d'exploitation », « Charges sur les reprises de pertes » et « Bénéfices redistribués en raison d'un contrat de transfert de bénéfices ».

Par ailleurs, la société émet des certificats en son nom propre et au compte de la Société Générale S.A., Paris, dans le cadre d'un contrat de fiducie conclu avec l'associée unique, la Société Générale S.A., Paris. Les instruments financiers correspondants figurent aussi bien à l'actif du bilan, au poste « Actifs fiduciaires », qu'au passif, au poste « Dettes fiduciaires ». Les certificats émis dans le cadre d'opérations fiduciaires sont couverts par des opérations de couverture inscrites au poste du bilan Actif fiduciaire. L'inscription de ces opérations au bilan se fait aux coûts d'acquisition.

## 2. Évolution de l'actif immobilisé

### Placements financiers

	Parts dans des entreprises liées
	EUR
Coûts d'acquisition 01.01.2019	407 223 093,87
Entrées	-
Sorties	-
Coûts d'acquisition 31.12.2019	407 223 093,87
Amortissements cumulés 01.01.19	514 652,57
Entrées amortissement exercice	-
Transferts	-
Sorties	-
Amortissements cumulés 31.12.19	514 652,57
Valeur comptable au jour de clôture du bilan 31.12.18	406 708 441,30
Valeur comptable au jour de clôture du bilan 31.12.19	406 708 441,30

Les parts détenues dans des entreprises liées concernent l'achat, effectué avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017, de la Société Générale Securities Services GmbH, Unterföhring, (registre du commerce n°HRB 169711 auprès du tribunal d'instance de Munich) au prix de 515 KEUR par la Société Générale Securities Services Holding S.A., Paris, ainsi que d'ALD Lease Fi-

nanz GmbH, Hambourg, (registre du commerce n°HRB 92469 auprès du tribunal d'instance de Hambourg) au prix de 406 708 KEUR par la SG Consumer Finance S.A. France. En raison de l'évolution économique persistante de la Société Générale Securities Services GmbH, l'amortissement des parts dans la Société Générale Securities Services GmbH a été conservé.

### 3. Indications concernant le bilan

Des **créances envers les entreprises liées** existent pour un montant de 4 115 990 KEUR (3 933 379 KEUR l'année précédente). Elles se composent pour l'essentiel de créances envers la Société Générale S.A., Paris, pour un montant de 4 063 139 KEUR (3 867 701 KEUR l'année précédente) découlant du placement des produits d'émission de certificats émis ainsi que de créances diverses pour un montant de 52 581 KEUR (65 678 KEUR l'année précédente). Les créances diverses incluent pour l'essentiel des créances envers la société ALD Lease Finanz GmbH, Hambourg, découlant d'un contrat de transfert de résultat existant pour un montant de 51 702 KEUR (64 326 KEUR l'année précédente) ainsi que de conventions de remboursement de frais existant envers la succursale de Francfort de la Société Générale S.A., Francfort-sur-le-Main, pour un montant de 559 KEUR (852 KEUR l'année précédente) et envers la Société Générale S.A., Paris, pour un montant de 590 KEUR (405 KEUR l'année précédente).

Les **autres actifs** comprennent les options OTC acquises par l'associée pour couvrir les warrants émis. Ils s'élèvent à 965 664 KEUR (1 195 780 KEUR l'année précédente).

Les **créances fiduciaires**, d'un montant de 1 040 404 KEUR (630 281 KEUR l'année précédente), correspondent aux capitaux transmis à l'associée Société Générale S.A., Paris, et provenant de plusieurs certificats émis au nom de la Société Générale Effekten GmbH et pour le compte de la Société Générale S.A., Paris.

La société dispose de **capitaux propres** de 1 163 KEUR (1 163 KEUR l'année précédente). Ceux-ci se composent du capital souscrit d'un montant de 26 KEUR ainsi que des réserves sur bénéfices des années précédentes pour 1 138 KEUR. Un contrat de transfert de bénéfices, prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016, a été conclu entre la succursale de Francfort de la Société Générale et la société.

Les provisions comptabilisées, à l'exception des provisions pour retraites et engagements assimilés, ont une échéance résiduelle inférieure à un an.

Les **autres provisions** découlent essentiellement des provisions pour frais d'émission ainsi que des frais de vérification des comptes et de conseils. Elles s'élèvent à 1 197 KEUR (318 KEUR l'année précédente).

Les **dettes envers les entreprises liées**, d'un montant de 456 915 KEUR (470 398 KEUR l'année précédente) incluent pour l'essentiel des dettes envers la succursale de Francfort de la Société Générale S.A. découlant de prêts contractés, y compris les intérêts régularisés, pour un montant de 407 822 KEUR (407 366 KEUR l'année précédente) et des dettes découlant du transfert de bénéfices, pour un montant de 35 843 KEUR (49 365 KEUR l'année précédente) ainsi que des dettes envers la Société Générale Securities Services GmbH découlant de la reprise de pertes pour un montant de 11 959 KEUR (12 304 KEUR l'année précédente) sur la base du contrat de transfert de bénéfices.

Les **dettes fiduciaires**, d'un montant de 1 040 404 KEUR (630 281 KEUR l'année précédente), incluent l'émission de certificats émis en nom propre pour le compte de la Société Générale S.A., Paris.

**Les certificats (émissions) en devises étrangères** sont inscrits aux postes du passif du bilan « Dettes de certificats émis » et « Dettes fiduciaires » pour un montant total de 30 380 KEUR (5 707 KEUR après conversion CAD/EUR, 22 297 KEUR après conversion USD/EUR, 2 376 KEUR après conversion AUD/EUR). Les opérations de couverture correspondantes sont inscrites pour le même montant aux postes de l'actif du bilan « Créances envers les entreprises liées découlant du placement de produits sur opérations d'émission » et « Actif fiduciaire ». La conversion des devises appliquée au bilan a lieu dans le cadre de la constitution d'unités d'évaluation (méthode dite « net hedge presentation method ») au jour de la comptabilisation au taux de change historique, compte tenu des conditions figurant dans le prospectus de l'émission concernée. Les fluctuations de change sont sans incidence sur le compte de résultat en raison de la couverture des risques de change.

**Les warrants (émissions) en devises étrangères** sont inscrits au poste du passif du bilan « Autres dettes » pour un montant total de 166 933 KEUR (21 865 KEUR après conversion GBP/EUR et 145 067 KEUR après conversion SEK/EUR). Les opérations de couverture correspondantes sont inscrites pour le même montant au poste de l'actif du bilan « Autres actifs ». La conversion des devises appliquée au bilan a lieu dans le cadre de la constitution d'unités d'évaluation (méthode dite « net hedge presentation method ») au jour de la comptabilisation au taux de change historique, compte tenu des conditions figurant dans le prospectus de l'émission concernée. Les fluctuations de change sont sans incidence sur le compte de résultat en raison de la couverture des risques de change.

Les dettes / dettes fiduciaires, d'un montant respectif de 5 485 830 / 1 040 404 KEUR, sont essentiellement des dettes auprès des entreprises liées (6 526 153 KEUR).

#### Structure des échéances des créances et des dettes

		<i>En KEUR</i>		
	Montant total	Échéance résiduelle jusqu'à 1 an	Échéance résiduelle de 1 à 5 ans	Échéance résiduelle de plus de 5 ans
<b>Créances</b>				
- découlant du placement du produit des ém	4 063 139	1 227 316	657 493	2 178 330
- créances diverses	52 851	52 851		
- découlant d'opérations fiduciaires	1 040 404	315 599	682 500	42 305
Autres actifs	965 907	172 776	166 557	626 573
Participations	406 708	-	-	406 708
<b>TOTAL</b>	<b>6 529 009</b>	<b>1 768 543</b>	<b>1 506 549</b>	<b>3 253 917</b>
<b>Dettes</b>				
- découlant de certificats émis	4 063 139	1 227 316	657 493	2 178 330
- fournisseurs	80	80	-	-
- envers les entreprises liées	456 915	39 608	-	417 308
- découlant d'opérations fiduciaires	1 040 404	315 599	682 500	42 305
Autres dettes	967 307	174 168	166 557	626 583
<b>TOTAL</b>	<b>6 527 846</b>	<b>1 756 771</b>	<b>1 506 549</b>	<b>3 264 525</b>

#### 4. Indications concernant le compte de résultat

Le compte de résultat est établi d'après la méthode du coût total.

Le **chiffre d'affaires** d'un montant de 3 971 KEUR (3 989 KEUR l'année précédente) concerne la prise en charge par la Société Générale S.A., Paris, des frais de prestations de ser-

vices dans le cadre d'une méthode « cost-plus » avec un supplément pour frais administratifs de 5%, pour un montant de 1 603 KEUR, ainsi que par la succursale de Francfort de la Société Générale S.A., pour un montant de 2 368 KEUR. La prestation de services inclut l'exécution des démarches administratives pour l'activité d'émission.

Les **autres produits d'exploitation** s'élevant à 6 KEUR sont essentiellement dus à des remboursements de la Société Générale S.A., Paris.

Les **charges de personnel** se composent des salaires et des traitements pour un montant de 331 KEUR (229 KEUR l'année précédente) ainsi que des prélèvements et charges sociales pour la prévoyance vieillesse, pour un montant de 105 KEUR (111 KEUR l'année précédente).

Les **autres charges d'exploitation** se composent essentiellement des frais d'émission, des frais juridiques et de conseil ainsi que des frais de bourse :

<i>en EUR</i>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Legal, Consulting, Audit	1 889 795	1 580 892
Bourses, surveillance	1 139 544	1 609 512
Répartition Société Générale Francfort	456 543	331 007
Advertising	8 531	11 109
Frais de déplacement, perfectionnement	284	7 833
Paielement de dédommagement	-	1 494 249
<b>Total</b>	<b>3 494 697</b>	<b>5 034 602</b>

Les **produits d'un contrat de transfert de bénéfices** pour un montant de 51 702 KEUR (64 326 KEUR l'année précédente) sont le résultat de la société ALD Lease Finanz GmbH, qui est inscrit en phase par la société sur la base du contrat de transfert de bénéfices conclu avec ALD Lease Finanz GmbH. Les pertes réalisées par la Société Générale Securities Services GmbH pour un montant de 11 959 KEUR (12 304 KEUR l'année précédente) sont inscrites en phase par la société sur la base du contrat de transfert de bénéfices en tant que **charges découlant de la reprise de pertes**.

Le poste **intérêts et charges assimilées** comporte essentiellement les intérêts payés et régularisés pour un montant de 3 920 KEUR pour un prêt obtenu de la succursale de Francfort de la Société Générale S.A.

La société a conclu avec la succursale de Francfort de la Société Générale S.A., Paris (société dominante, un contrat de transfert de bénéfices qui a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016 ; depuis lors, elle se trouve dans un rapport d'affiliation fiscale concernant l'impôt sur le chiffre d'affaires et l'impôt sur les bénéfices. Par conséquent, tous les impôts sont à la charge de la société dominante. Le bénéfice après impôts de 35 843 KEUR a été intégralement transféré de sorte qu'il en découle un **bénéfice annuel** de 0 KEUR.

À la date d'arrêté des comptes, il n'existait aucune autre dette financière.

## **5. Indications concernant l'activité d'émission**

En mai 2019, la société a introduit sur le marché allemand une nouvelle méthode d'émission. Cette méthode appelée « Security Box » consiste dans un premier temps en une admission préalable de nouveaux produits par la société d'exécution et de conservation sur la base des prospectus des produits. En revanche, les opérations ne sont comptabilisées

qu'après l'admission définitive des nouveaux produits au moment de la vente par la Société Générale S.A. Paris en tant que teneur de marché. Ces indications figurent au tableau 1, page 7. Le tableau 2, page 8, contient par ailleurs les produits pour lesquels il existe une documentation complète assortie d'un code international d'identification de titre ainsi qu'une admission préalable, mais qui n'ont pas encore fait l'objet d'une vente.

Tableau 1:

TITRES DÉRIVÉS	TYPE	ACTIF SOUS-JACENT	EXERCICE 2019				EXERCICE 2018			
			NOMBRE	VOLUME (EN UNITÉS)	VALEUR COMPTABLE en EUR	ÉCHÉANCE MAXIMALE	NOMBRE	VOLUME (EN UNITÉS)	VALEUR COMPTABLE en EUR	ÉCHÉANCE MAXIMALE
<b>Produits de placement</b>										
avec protection du capital (100%)	Certificats de protection du capital	Indices	19	400.000	51.250.000,00	26/11/2026	-	-	-	
	Emprunts structurés	Actions	5	27.000	27.007.500,00	27/06/2023	1	6.000	6.000.000,00	26/04/2021
		Indices	2	2.600	2.600.000,00	26/06/2024				
			<b>26</b>	<b>429.600</b>	<b>80.857.500,00</b>		<b>1</b>	<b>6.000</b>	<b>6.000.000,00</b>	
sans protection du capital (<100%)	Emprunts sur actions	Actions	9.660	209.751	209.760.481,85	24/12/2021	2.433	19.194	18.676.697,93	25/09/2020
		Indices	493	29.539	29.521.962,19	24/12/2021	60	6.255	6.255.141,58	20/03/2020
			<b>10.153</b>	<b>239.290</b>	<b>239.282.444,04</b>		<b>2.493</b>	<b>25.449</b>	<b>24.931.839,51</b>	
	Certificats bonus	Actions	8.500	4.031.319	215.416.693,66	18/10/2023	16.890	5.995.263	424.464.379,64	15/01/2021
		Indices	3.768	5.580.650	400.268.432,27	26/03/2021	11.622	7.166.301	568.085.778,52	20/10/2021
			<b>12.268</b>	<b>9.611.969</b>	<b>615.685.125,93</b>		<b>28.512</b>	<b>13.161.564</b>	<b>992.550.158,16</b>	
	Certificats discount	Actions	6.600	7.123.552	283.861.038,26	18/03/2022	15.074	4.418.437	215.188.581,23	17/09/2021
		Indices	2.095	19.549.750	652.790.432,07	15/09/2023	6.686	12.403.753	421.173.181,44	16/09/2022
		Mat. Premières	387	782.000	37.959.250,58	24/08/2020	12	246.530	14.254.685,40	03/05/2019
			<b>9.082</b>	<b>27.455.302</b>	<b>974.610.720,91</b>		<b>21.772</b>	<b>17.068.720</b>	<b>650.616.448,07</b>	
	Certificats express	Actions	154	2.889.651	727.658.605,87	05/07/2029	175	1.229.437	155.958.335,00	27/12/2024
		Indices	53	2.875.000	322.538.830,00	19/01/2028	36	1.150.244	123.577.188,00	09/07/2025
			<b>207</b>	<b>5.764.651</b>	<b>1.050.197.435,87</b>		<b>211</b>	<b>2.379.681</b>	<b>279.535.523,00</b>	
	Certificats indiciels / de participation	Indices	5	165.000	10.650.000,00	19/05/2023	-	-	-	
			<b>5</b>	<b>165.000</b>	<b>10.650.000,00</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
	Certificats à surperformance / sprint	Indices	2	45.000	4.500.000,00	29/12/2022	-	-	-	
			<b>2</b>	<b>45.000</b>	<b>4.500.000,00</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
TOTAL Produits de placement:			<b>31.743</b>	<b>43.710.812</b>	<b>2.975.783.227</b>		<b>52.989</b>	<b>32.641.414</b>	<b>1.953.633.969</b>	

TITRES DÉRIVÉS	TYPE	ACTIF SOUS-JACENT	EXERCICE 2019				EXERCICE 2018			
			NOMBRE	VOLUME (EN UNITÉS)	VALEUR COMPTABLE en EUR	en	ÉCHÉANCE MAXIMALE	NOMBRE	VOLUME (EN UNITÉS)	VALEUR COMPTABLE en EUR
<b>Produits à effet de levier</b>										
avec knock-out	Produits knock-out	Actions	57.464	62.662.119	126.777.448,07	25/09/2020	114.576	92.175.651	185.977.593,89	28/06/2019
		Fixed Income	2	11.800	284.578,00		2	16.000	59.844,00	Open End
		Indices	44.378	45.061.627	150.674.729,57	22/01/2021	81.666	66.353.802	276.497.007,22	03/02/2025
		Mat. Premières	22.224	40.953.572	97.199.509,21	25/09/2020	39.261	45.836.372	121.799.857,10	02/01/2020
		Devises	18.979	15.218.619	38.583.730,95	22/01/2021	25.838	21.899.221	74.536.896,74	27/09/2019
			<b>143.047</b>	<b>163.907.737</b>	<b>413.519.995,80</b>		<b>261.343</b>	<b>226.281.046</b>	<b>658.871.198,95</b>	
sans knock-out	Certificats Factor	Actions	296	12.101.631	102.748.268,99	Open End	9	290.700	503.683,31	03/02/2025
		Indices	190	1.279.400	5.279.040,97	Open End	146	15.682.748	57.124.458,72	03/02/2025
		Mat. Premières	2	108.117	172.828,15	Open End	72	3.600.000	36.000.000,00	Open End
			<b>488</b>	<b>13.489.148</b>	<b>108.200.138,11</b>		<b>227</b>	<b>19.573.448</b>	<b>93.628.142,03</b>	
	Warrants	Actions	29.216	276.491.014	170.989.744,85	22/12/2023	66.898	312.354.912	144.209.677,26	23/12/2022
		Indices	13.168	84.212.205	86.897.949,29	20/12/2023	18.660	118.065.625	117.331.964,16	23/12/2022
		Mat. Premières	4.815	65.285.900	35.342.500,31	30/12/2022	10.319	53.323.950	20.153.634,00	30/12/2022
		Devises	7.353	19.546.641	56.988.913,94	22/12/2023	8.634	26.634.770	25.735.285,08	23/12/2022
			<b>54.552</b>	<b>445.535.760</b>	<b>350.219.108,39</b>		<b>104.511</b>	<b>510.379.257</b>	<b>307.430.560,50</b>	
<b>TOTAL Produits à effet de levier:</b>			<b>198.087</b>	<b>622.932.645</b>	<b>871.939.242</b>		<b>366.081</b>	<b>756.233.751</b>	<b>1.059.929.901</b>	
<b>TOTAL Titres dérivés:</b>			<b>229.830</b>	<b>666.643.457</b>	<b>3.847.722.469</b>		<b>419.070</b>	<b>788.875.165</b>	<b>3.013.563.870</b>	



Tableau 2:  
Total des émissions en 2019

			EXERCICE 2019	
TITRES DÉRIVÉS	TYPE	ACTIF SOUS-JACENT	NOMBRE	ÉCHÉANCE MAXIMALE
<b>Produits de placement</b>				
avec protection du capital (100%)	Certificats de protection du capital	Indices	19	26/11/2026
	Emprunts structurés	Actions	5	27/06/2023
		Indices	2	26/06/2024
			<b>26</b>	
sans protection du capital (<100%)	Emprunts sur actions	Actions	11.877	24/12/2021
		Indices	526	24/12/2021
			<b>12.403</b>	
	Certificats bonus	Actions	21.222	18/10/2023
		Indices	8.821	26/03/2021
			<b>30.043</b>	
	Certificats discount	Actions	16.838	18/03/2022
		Indices	4.660	15/09/2023
		Mat. Premières	387	24/08/2020
			<b>21.885</b>	
	Certificats express	Actions	154	05/07/2029
		Indices	53	19/01/2028
			<b>207</b>	
	Certificats indiciels / de participation	Indices	5	19/05/2023
			<b>5</b>	
	Certificats de surperformance / sprint	Indices	2	29/12/2022
			<b>2</b>	
<b>TOTAL Produits de placement:</b>			<b>64.571</b>	

			EXERCICE 2019	
TITRES DÉRIVÉS	TYPE	ACTIF SOUS-JACENT	NOMBRE	ÉCHÉANCE MAXIMALE
<b>Produits à effet de levier</b>				
avec knock-out	Produits knock-out	Actions	121.062	25/09/2020
		Fixed Income	2	Open End
		Indices	89.920	22/01/2021
		Mat. premières	38.117	25/09/2020
		Devises	30.065	22/01/2021
			<b>279.166</b>	
sans knock-out	Certificats factor	Actions	296	Open End
		Indices	190	Open End
		Mat. premières	2	Open End
			<b>488</b>	
	Warrants	Actions	50.377	22/12/2023
		Indices	19.553	20/12/2023
		Mat. premières	6.761	30/12/2022
		Devises	8.633	22/12/2023
			<b>85.324</b>	
TOTAL Produits à effet de levier:			<b>364.978</b>	
TOTAL Titres dérivés:			<b>429.549</b>	

Toutes les émissions sont entièrement couvertes par la conclusion d'options OTC de mêmes caractéristiques ou par le placement de produits d'opérations d'émission auprès de la Société Générale S.A., Paris.

La juste valeur des produits dérivés ainsi que des obligations avec produits dérivés incorporés se calcule au moyen des valeurs marchandes ; sur les marchés illiquides, l'évaluation se fait sur la base de modèles internes. Ces modèles d'évaluation internes sont régulièrement testés par des spécialistes du service des risques de la Société Générale S.A., Paris. Les instruments financiers dérivés similaires aux warrants sont évalués par la Société Générale S.A., Paris, à l'aide de modèles de prix d'option communément reconnus.

Dans le cas d'un marché actif, les prix utilisés sont ceux indiqués par les bourses, les courtiers et les agences chargées de la fixation des prix.

À la date d'arrêté des comptes, le type, l'étendue et les justes valeurs des opérations de couverture sur les marchés dérivés se présentent de la manière suivante : la société détient 39 314 options OTC d'une valeur marchande de 891 millions d'euros pour la couverture de warrants sur actions et sur indices, 13 591 options OTC d'une valeur marchande de 82 millions d'euros pour la couverture de warrants sur devises, 5 282 options OTC d'une valeur marchande de 288 millions d'euros pour la couverture de warrants sur matières premières et

2 742 options OTC d'une valeur marchande de 54 millions d'euros pour la couverture de warrants sur taux d'intérêt.

La juste valeur est le prix qui est supposé pour la vente d'un actif au jour de référence dans le cadre d'une transaction régulière entre les participants au marché ou qui serait payé pour le transfert d'une dette. Si aucun prix observable n'existe pour des actifs ou des dettes identiques, la « fair value » des instruments financiers est calculée à l'aide d'une autre méthode d'évaluation faisant appel aux facteurs d'input observables déterminants.

En outre, la société détient 23 286 certificats d'une valeur marchande de 2 139 millions d'euros, opérations fiduciaires comprises.

La valeur comptable des warrants énumérés ici s'élève à 966 millions d'euros au 31 décembre 2019 et figure au poste du bilan Autres dettes. La valeur comptable des certificats émis au 31 décembre 2019 s'élève à 5 103 millions d'euros et se répartit entre les postes du bilan Dettes de certificats émis et Dettes fiduciaires.

## 6. Participation importante

Les participations importantes au sens de l'art. 385, n°11 HGB se subdivisent de la manière suivante :

Nom et siège	Montant de la part du capital en %	Fonds propres de la société en KEUR	Résultat de l'exercice en KEUR
Direct			
ALD Lease Finanz GmbH, Hambourg	100	226 953	- 1)
Société Générale Securities Services GmbH, Unterföhring	100	35 330	- 2)
Indirect			
ALD AutoLeasing und Dienstleistungs GmbH, Hambourg	43,8	2 327	430
Bank Deutsches Kraftfahrzeug-gewerbe GmbH, Hambourg		405 550	- 3)
- Avec droit de vote	51	550	
- Sans droit de vote	100	405 000	
BDK Leasing und Service GmbH, Hambourg	100	1 023	- 4)
Nedderfeld 95 Immobilien GmbH & Co. KG, Hambourg	65	3 438	-

1)	Résultat avant transfert de bénéfices	KEUR	51 702
2)	Résultat avant transfert de pertes	KEUR	-11 959
3)	Résultat avant transfert de bénéfices	KEUR	47 567
4)	Résultat avant transfert de bénéfices	KEUR	252

## **7. Indications concernant les honoraires de révision comptabilisés comme charges au cours de l'exercice**

Les honoraires du réviseur comptabilisés comme charges en 2019 s'élèvent

- à 143 000 EUR pour les prestations de vérification des comptes
- à - EUR pour les autres prestations d'attestation
- à - EUR pour les prestations de conseils fiscaux
- à - EUR pour les autres prestations.

Les honoraires pour prestations de vérification des comptes incluent les frais de révision des comptes consolidés et du rapport de gestion du groupe ainsi que ceux liés à la révision des comptes annuels et du rapport de gestion de la Société Générale Effekten GmbH.

## **8. Indications concernant les membres des organes de la société et ses collaborateurs**

Les personnes suivantes étaient gérants désignés de la société pour l'exercice 2019 :

M. Helmut Höfer, avocat (juriste d'entreprise), Francfort-sur-le-Main  
Head of Legal SGCIB Germany & Austria.

Mme Françoise Esnouf, employée de banque diplômée, Francfort-sur-le-Main  
Chief Operational Officer SGCIB Germany.

M. Rainer Welfens, diplômé en gestion d'entreprise, Francfort-sur-le-Main (révoqué au 4.11.2019)  
Chief Financial Officer SGCIB Germany.

Mme Nurten Erdogan, économiste diplômée, Francfort-sur-le-Main (nommée le 4.11.2019)  
Chief Financial Officer SGCIB Germany.

Les gérants actuels, Mme Françoise Esnouf et M. Helmut Höfer ainsi que Mme Nurten Erdogan sont des employés de la succursale de Francfort-sur-le-Main de la Société Générale S.A.

Pour l'exercice 2019, des charges d'un montant de 22 KEUR pour la rémunération des gérants ont été répercutées sur la Société Générale Effekten GmbH.

La société employait en moyenne quatre personnes au cours de l'exercice, dont trois à temps plein et une à temps partiel.

En tant qu'entreprise axée sur le marché des capitaux, la société a été dotée d'un comité d'audit conformément à l'art. 324 HGB. Ce comité se compose des membres suivants :

M. Peter Boesenberg (président)  
M. Dimitri Brunot  
M. Marco Maibaum  
M. Achim Oswald  
M. Rainer Welfens (révoqué au 4.11.2019)  
Mme Nurten Erdogan (nommée le 4.11.2019)  
Mme Heike Stuebban

## 9. Affiliation au groupe

À la date d'arrêté des comptes, le 31 décembre 2019, la succursale de Francfort de la Société Générale S.A. détenait une participation de 100% au capital de la Société Générale Effekten GmbH.

La succursale de Francfort de la Société Générale S.A. a pour associée la Société Générale S.A., Paris, (groupe le plus petit au sens de l'art. 285 n°14a HGB et groupe le plus grand au sens de l'art. 285 n°14 HGB). La publication des comptes consolidés de la Société Générale S.A., Paris, est indiquée en France au « Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) » à la rubrique « Publications périodiques » (R.C.S: 552 120 222).

Les comptes consolidés sont disponibles sur le site Internet [www.socgen.com](http://www.socgen.com).

## 10. Événements ultérieurs à la date d'arrêté des comptes

La reprise d'une partie importante des produits venant de la reprise de l'activité EMC de la Commerzbank effectuée après la date d'arrêté des comptes, l'entrée en vigueur du Brexit au 31 janvier 2020 ainsi que la crise du coronavirus sont considérées comme des événements particulièrement importants au sens de l'art. 285 n°33 HGB. En ce qui concerne leurs répercussions sur notre activité commerciale, nous renvoyons aux observations figurant dans le rapport de gestion.

Francfort-sur-le-Main, le 30 avril 2020

La Direction

Société Générale Effekten GmbH

\_\_\_\_\_  
Françoise Esnouf

\_\_\_\_\_  
Helmut Höfer

\_\_\_\_\_  
Nurten Erdogan

## **Certification des représentants légaux**

Nous assurons en notre âme et conscience que les comptes annuels donnent une image fidèle de l'actif, de la situation financière et des résultats de la Société, conformément aux principes comptables à appliquer, et que le rapport de gestion présente l'évolution des affaires, y compris le résultat d'exploitation et la situation de la Société, de manière à en donner une image correspondant à la situation réelle, et décrit les principales chances et les risques majeurs liés à l'évolution future de la Société.

Francfort-sur-le-Main, le 30 avril 2020

La direction

Société Générale Effekten GmbH

---

Françoise Esnouf

---

Helmut Höfer

---

Nurten Erdogan

## **CERTIFICATION DES COMPTES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT**

À l'attention de la Société Générale Effekten GmbH, Francfort-sur-le-Main

### **NOTE CONCERNANT LA VÉRIFICATION DES COMPTES ANNUELS ET DU RAPPORT DE GESTION**

#### **Opinions d'audit**

Nous avons vérifié les comptes annuels de la Société Générale Effekten GmbH, Francfort-sur-le-Main, comprenant le bilan au 31 décembre 2019 et le compte de résultats pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 ainsi que l'annexe, y compris la présentation des méthodes d'établissement et d'évaluation du bilan. En outre, nous avons vérifié le rapport de gestion de la Société Générale Effekten GmbH, Francfort-sur-le-Main, pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.

Compte tenu des conclusions auxquelles nous sommes parvenus lors de notre vérification,

- les comptes annuels ci-joints satisfont, sur tous les points essentiels, aux prescriptions du droit commercial allemand en vigueur pour les sociétés de capitaux et donnent une image fidèle de l'actif et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2019 ainsi que de ses résultats pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, dans le respect des principes allemands de comptabilité régulière et
- le rapport de gestion ci-joint donne dans l'ensemble une image exacte de la situation de la Société. Sur tous les points essentiels, ce rapport de gestion est en conformité avec les comptes annuels, satisfait aux dispositions légales allemandes et présente avec exactitude les chances et les risques liés à l'évolution future.

Conformément à l'art. 322, al. 3, 1<sup>ère</sup> phrase du Code de commerce allemand (HGB), nous déclarons que notre vérification n'a mené à aucune objection à la régularité des comptes annuels et du rapport de gestion.

#### **Base des opinions d'audit**

Nous avons effectué la vérification des comptes annuels et du rapport de gestion en conformité avec l'art. 317 HGB et le règlement de l'UE concernant les commissaires aux comptes (n°537/2014 ; abrégé ci-après « Règl. UE CC »), en respectant les principes de vérification des comptes en bonne et due forme définis par l'Institut allemand des commissaires aux comptes (IDW). La responsabilité qui nous incombe en vertu de ces dispositions et principes est décrite en détail dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes concernant la vérification des comptes annuels et du rapport de gestion » de notre certification des comptes. Conformément aux dispositions du droit européen ainsi qu'aux prescriptions du droit

professionnel et commercial allemand, nous sommes indépendants de la société faisant l'objet de la vérification et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles allemandes en conformité avec ces exigences. En outre, nous déclarons, conformément à l'art. 10, par. 2, point. (f) Règl. UE CC, que nous n'avons pas fourni de services d'audit interdits par l'art. 5, par. 1 Règl. UE CC. Nous sommes d'avis que les justificatifs que nous avons obtenus dans le cadre de la vérification sont suffisants et appropriés pour servir de base à nos opinions d'audit concernant les comptes annuels et le rapport de gestion.

### **Éléments clés de l'audit pour la vérification des comptes annuels**

Nous avons déterminé qu'il n'existe aucun élément clé de l'audit à communiquer dans notre certification des comptes.

### **Autres informations**

Les représentants légaux ont la responsabilité des autres informations. Celles-ci comprennent l'assurance donnée par les représentants légaux concernant les comptes annuels et le rapport de gestion en vertu de l'art. 264, al. 2, 3<sup>e</sup> phrase HGB, et de l'art. 289, al. 1, 5<sup>e</sup> phrase HGB.

Nos opinions d'audit concernant les comptes annuels et le rapport de gestion ne s'étendent pas aux autres informations ; en conséquence, nous n'émettons ni une opinion d'audit ni une quelconque autre forme de conclusion d'audit à leur sujet.

Dans le cadre de notre vérification des comptes, nous avons la responsabilité de lire les autres informations et de juger en l'occurrence

- si elles présentent d'importantes divergences par rapport aux comptes annuels, au rapport de gestion ou aux informations que nous avons acquises lors de la vérification, ou
- si elles paraissent comporter par ailleurs de fausses déclarations majeures.

### **Responsabilité des représentants légaux et du comité d'audit concernant les comptes annuels et le rapport de gestion**

Les représentants légaux ont la responsabilité d'une part d'établir des comptes annuels qui satisfassent sur tous les points essentiels aux prescriptions du droit allemand en vigueur pour les sociétés de capitaux, et d'autre part de veiller à ce que les comptes annuels donnent une image fidèle de l'actif, de la situation financière et des résultats de la Société, en respectant les principes allemands de comptabilité régulière. En outre, les représentants légaux sont responsables des contrôles internes qu'ils ont déterminés, en conformité avec les principes allemands de comptabilité régulière, comme étant nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas de fausses déclarations majeures, volontaires ou involontaires.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe aux représentants légaux de juger de la capacité de la Société à poursuivre son activité. Par ailleurs, il leur incombe d'indiquer des faits en rapport avec la poursuite de l'activité de la Société, dès lors qu'ils s'avèrent pertinents. En outre, il leur incombe d'établir un bilan sur la base du principe comptable de la poursuite de l'activité de la Société, dans la mesure où des faits réels ou juridiques ne s'y opposent pas.

En outre, les représentants légaux ont la responsabilité d'établir un rapport de gestion qui donne dans l'ensemble une image exacte de la situation de la Société et soit en conformité avec les comptes annuels sur tous les points essentiels, satisfasse aux dispositions légales allemandes et présente avec exactitude les chances et les risques liés à l'évolution future. De plus, les représentants légaux sont responsables des dispositions et des mesures (systèmes) qu'ils ont jugées nécessaires pour permettre l'établissement d'un rapport de gestion en conformité avec les dispositions légales allemandes à appliquer et pour pouvoir fournir des justificatifs suffisants et appropriés des déclarations contenues dans le rapport de gestion.

Le comité d'audit est responsable de la surveillance du processus comptable pour la Société pour l'établissement des comptes annuels et du rapport de gestion.

### **Responsabilité du commissaire aux comptes concernant la vérification des comptes annuels et du rapport de gestion**

Notre objectif consiste, d'une part, à obtenir une certitude suffisante nous assurant que les comptes annuels dans leur ensemble ne comportent pas de fausses déclarations majeures, volontaires ou involontaires, et que le rapport de gestion donne dans l'ensemble une image exacte de la situation de la Société, qu'il est en conformité sur tous les points essentiels avec les comptes annuels ainsi qu'avec les informations que nous avons acquises lors de la vérification, qu'il satisfait aux dispositions légales allemandes et qu'il présente avec exactitude les chances et les risques liées à l'évolution future, et d'autre part, à attribuer une certification des comptes qui comporte nos opinions d'audit sur les comptes annuels et le rapport de gestion.

Une certitude suffisante est un niveau de certitude élevé, mais pas une garantie qu'une vérification effectuée en conformité avec l'art. 317 HGB et le Règl. UE CC, en respectant les principes allemands de vérification des comptes en bonne et due forme, définis par l'Institut allemand des commissaires aux comptes (IDW), détecte systématiquement une fausse déclaration majeure. De fausses déclarations peuvent résulter d'infractions ou d'erreurs et sont considérées comme majeures si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent, individuellement ou globalement, les décisions économiques prises par leurs destinataires sur la base de ces comptes annuels et de ce rapport de gestion.

Au cours de la vérification, nous exerçons notre pouvoir d'appréciation et nous conservons une position critique. En outre,

- nous identifions et nous évaluons les risques de fausses déclarations majeures, volontaires ou involontaires, dans les comptes annuels et le rapport de gestion, nous prévoyons et

nous effectuons des opérations de vérification en réaction à ces risques et nous obtenons, dans le cadre de la vérification, des justificatifs suffisants et appropriés pour servir de base à nos opinions d'audit. Le risque que de fausses déclarations majeures ne soient pas décelées est plus important en cas d'infraction qu'en cas d'erreurs, car les infractions peuvent inclure des manœuvres frauduleuses, des falsifications, des indications volontairement incomplètes, des déclarations mensongères ou l'annulation de contrôles internes.

- Nous acquérons une compréhension aussi bien du système de contrôle interne pertinent pour la vérification des comptes annuels que des dispositions et mesures pertinentes pour la vérification du rapport de gestion afin de prévoir des opérations de vérification qui soient appropriées dans les circonstances données, sans avoir néanmoins pour but d'émettre une opinion d'audit relative à l'efficacité de ces systèmes de la Société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées par les représentants légaux et l'acceptabilité des valeurs estimées présentées par les représentants légaux ainsi que des indications y afférentes.
- Nous tirons des conclusions sur le caractère approprié du principe comptable appliqué par les représentants légaux quant à la poursuite de l'activité de la Société et, sur la base des justificatifs obtenus dans le cadre de la vérification, nous en déduisons si une incertitude majeure ressort d'événements ou de circonstances pouvant faire douter sérieusement de la capacité de la Société à poursuivre son activité. Si nous arrivons à la conclusion qu'une telle incertitude majeure existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans la certification des comptes, sur les indications correspondantes dans les comptes annuels et le rapport de gestion, ou, si ces indications ne sont pas appropriées, de modifier notre opinion d'audit en conséquence. Nous tirons nos conclusions sur la base des justificatifs obtenus dans le cadre de la vérification jusqu'à la date de notre certification des comptes. Des circonstances ou événements futurs peuvent toutefois conduire à ce que la Société ne puisse plus poursuivre son activité.
- Nous évaluons la représentation globale, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les données y afférentes, et nous jugeons si les comptes annuels présentent les opérations et événements rapportés de manière à donner une image fidèle de l'actif, de la situation financière et des résultats de la Société, en respectant les principes allemands de comptabilité régulière.
- Nous évaluons la concordance du rapport de gestion avec les comptes annuels, sa conformité aux dispositions légales et l'image qu'il donne de la situation de la Société.
- Nous effectuons des opérations de vérification concernant les données prospectives exposées par les représentants légaux dans le rapport de gestion. Sur la base de justificatifs suffisants et appropriés obtenus dans le cadre de la vérification, nous saisissons les hypothèses significatives à la base des données prospectives émises par

les représentants légaux et nous évaluons si ces données prospectives ont été correctement déduites de ces hypothèses. Nous n'émettons pas d'opinion d'audit séparée sur les données prospectives ni sur les hypothèses sur lesquelles elles s'appuient. Un risque important et inévitable existe que des événements futurs s'écartent considérablement des données prospectives.

Nous discutons avec les responsables de la surveillance notamment de l'étendue prévue et du calendrier de la vérification ainsi que des constatations significatives de la vérification, y compris des éventuels défauts du système de contrôle interne que nous avons constatés au cours de notre vérification.

Nous adressons aux responsables de la surveillance une déclaration stipulant que nous avons respecté les règles d'indépendance applicable et nous discutons avec eux de toutes les relations et de tous les autres faits raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que des mesures de protection prises à cet égard.

Nous déterminons, parmi les faits dont nous avons discuté avec les responsables de la surveillance, ceux qui étaient les plus importants pour la vérification des comptes annuels dans la période sous revue et qui constituent, par conséquent, les éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans la certification des comptes, à moins que des lois ou d'autres prescriptions juridiques excluent leur déclaration publique.

## ***AUTRES EXIGENCES LÉGALES ET JURIDIQUES***

### **Autres indications conformément à l'art. 10 Règl. UE CC**

Nous avons été élus comme commissaires aux comptes par l'Assemblée des associés du 25 juillet 2019 et mandatés en tant que tels par la Direction des 20 / 27 septembre 2019. En notre qualité de commissaires aux comptes, nous vérifions les comptes de la Société Générale Effekten GmbH, Francfort-sur-le-Main, sans discontinuer depuis l'exercice 2017.

Nous déclarons que les opinions d'audit formulées dans la certification des comptes sont en conformité avec le rapport supplémentaire adressé au comité d'audit conformément à l'art. 11 Règl. UE CC (rapport de vérification).

## ***COMMISSAIRE AUX COMPTES RESPONSABLE***

La commissaire aux comptes responsable de la vérification est Jutta Ihringer.

Francfort-sur-le-Main, le 30 avril 2020

**Deloitte GmbH**

Cabinet d'audit et d'expertise comptable

*[Note du traducteur  
: TAMPON  
Deloitte GmbH]*

<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
(Marijan Nemet) Wirtschaftsprüfer [Commissaire aux comptes allemand]	(Jutta Ihringer) Wirtschaftsprüfer [Commissaire aux comptes allemand]